



RECOMMANDATIONS STAGIAIRES :

Membres élus de CSE, membres
de commission CSSCT

PRÉREQUIS ENTREPRISE :

Présence d'un CSE dans
l'entreprise

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Évaluation formative durant
l'ensemble des situations de
mise en pratique

ORGANISATION :

Mode présentiel

DURÉE :

5 journées consécutives (35h)

FORMATEUR :

Ergonome certifié

TARIF :

Sur devis

4 À 12 STAGIAIRES /SESSION

TARIF SUR DEVIS

SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL POUR LES MEMBRES ÉLUS DE CSSCT

OBJECTIFS DE L'INTERVENTION :

- Maîtriser le cadre juridique de la S&ST au travail,
- Maîtriser les différentes missions inhérentes aux CSE dans le cadre des fonctions CSSCT,
- Pouvoir apporter des éclairages et recommandations sur les sujets S&ST en entreprise.

PROGRAMME DE FORMATION :

- Evolution et enjeux de la prévention,
- Réglementation S&ST,
- Indicateurs et enjeux économiques, Les AT/MP/MCP et cotisations
- Notion de FIE, de DGI et de droit de retrait,
- Les 9 PGP et les formations sécurité obligatoires,
- Intervention des entreprises extérieures,
- EvRP, DUERP et Analyse des AT/MP,
- Ergonomie des postes de travail,
- Facteurs de pénibilité
- RPS et mesures de prévention TOP

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Apports, échanges de pratiques, co-construction de programmes, mises en situations pratiques.

Pour toute demande liée à l'accessibilité des personnes en situation de handicap, veuillez contacter notre référent handicap :
lionel.angibaud@tmskinergo.com